

Députés : faites-vous dépister !

**Dépistage des facteurs de risques cardio-vasculaires à l'Assemblée nationale
le mercredi 15 mai 2024**

Quelques jours avant la journée mondiale de l'hypertension artérielle, le Dr Yannick NEUDER, cardiologue député de l'Isère et vice-président de la Commission des Affaires Sociales, invite les députés, les collaborateurs et les personnels de l'Assemblée nationale à une session de dépistage de l'hypertension artérielle, du diabète et du cholestérol, en partenariat avec l'association Alliance du Cœur et la Société Française de Cardiologie (SFC).

En France, 15 millions de personnes sont prises en charge pour des maladies cardio-neurovasculaires ou en lien avec les facteurs de risques cardiovasculaires comme l'hypertension artérielle, le diabète et les dyslipidémies.

Le taux de mortalité reste élevé pourtant, avec plus 140 000 décès par an en France constituant ainsi la deuxième cause de mortalité après le cancer.

Cette journée, organisée par le député Neuder avec le soutien de Mme Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, permettra de mieux sensibiliser les députés et de renforcer leur approche en matière de prévention des facteurs de risque cardiovasculaires. L'objectif de cette journée de dépistage est de répondre avec l'aide des professionnels de santé, membres de l'Alliance du Cœur et de la SFC, à toutes questions portant sur l'impact des facteurs de risque cardiovasculaire (insuffisance cardiaque, infarctus, AVC...) et le ressenti des patients.

L'impératif d'un renforcement de la prévention passe en effet par une forte sensibilisation, en premier lieu de la représentation nationale, qui pourra ainsi relayer auprès des citoyens un message de vigilance afin de veiller à la bonne santé cardiovasculaire des Français. **Ainsi, lors de cette journée, les députés, comme leurs collaborateurs et les personnels pourront bénéficier d'une prise de tension et d'une mesure du taux de cholestérol et d'une recherche de diabète.**

Aussi, à cette occasion, le Dr. NEUDER **présentera la proposition de loi transpartisane qu'il vient de déposer visant à renforcer le dépistage et la prise en charge des facteurs de risques après avoir interpellé le gouvernement il y a quelques jours en Séance au sujet de la prévention des maladies cardio-vasculaires.**